

Le coût de la dette belge continuera à baisser en 2019 et 2020

La dette belge coûte moins cher en charges d'intérêt et arrive à échéance à plus long terme. En y ajoutant la maîtrise du déficit, le taux d'endettement diminue.

PHILIPPE GALLOY

Les taux d'intérêt historiquement bas font du bien à l'État belge. Les charges d'intérêt de la dette publique fédérale devraient tomber à 1,97% du produit intérieur brut (PIB) cette année, montre le rapport annuel 2017 de l'Agence fédérale de la dette, publié officiellement ce mardi à Bruxelles en présence du ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA).

«C'est la première fois que les charges d'intérêt seront inférieures à 2% du PIB», souligne Jean Deboutte, directeur à l'Agence de la dette. «Elles ont diminué en 2017 (à 2,15% du PIB, NDLR) et il n'est pas prévu qu'elles remontent à plus de 2% dans les deux années à venir.» Au contraire, les perspectives de l'Agence font état d'une

baisse de ces charges à 1,91% puis 1,86% du PIB en 2019 et 2020.

Et pour cause: dans les cinq années qui viennent, l'État fédéral devra refinancer en moyenne 24,4 milliards d'euros de dette publique par an. Or, ces anciennes obligations qui arrivent à échéance portent des intérêts bien plus élevés que ceux qu'on trouve actuellement sur le marché. «Même en cas d'augmentation soudaine de l'ensemble des taux obligataires d'un point de pourcentage, il faudrait quatre années avant d'observer en conséquence une hausse d'un quart de point des charges d'intérêt», précise Jean Deboutte. «Un tel effet serait donc très étalé dans le temps.»

Il y a une bonne raison à cela: ces dernières années, l'Agence de la dette s'est efforcée d'augmenter la durée moyenne de sa dette. Autrement dit, la Belgique a profité des taux d'intérêt très bas pour emprunter le plus possible à très long terme. Au lieu de se contenter d'obligations de maturité moyenne offrant des taux extrêmement bas, l'Agence a

privilegié des titres plus longs assortis de taux certes un peu plus élevés mais toujours bas au regard des rendements du passé. Si bien que la durée moyenne de la dette fédérale atteignait 9,62 années à la fin du mois d'avril, contre 9,29 années fin 2017.

«Nous avons vraiment réalisé là un grand travail qui donne des perspectives encore meilleures en termes budgétaires», souligne Johan Van Overtveldt. À ce propos, le ministre des Finances a indiqué que le déficit structurel de l'État était passé de 2,10% du PIB en 2016 à 0,86% en 2017, soit une amélioration de 1,24 point de pourcentage. Il prévoit qu'à partir de 2020, le budget sera à l'équilibre au point de vue structurel.

Grâce à la baisse des charges d'intérêt, à l'allongement de la durée moyenne de la dette et à la réduction du déficit budgétaire, le taux d'endettement de l'État belge a

baissé de 2,6 points pour atteindre 103,4% du PIB en 2017. Bien entendu, la conjoncture économique favora-

ble a également joué. Depuis 2014, le PIB belge progresse d'environ 1,5% par an. Exprimée en pourcentage du PIB, la dette publique accélère donc sa décroissance, si bien qu'elle devrait passer sous le seuil symbolique de 100% du PIB dans le courant de l'année prochaine, estime le ministre des Finances.

Voilà qui contraste fortement avec la situation actuelle de l'Italie, dont la dette est attaquée sur les marchés (lire en page 4). «Ça montre à quoi on peut arriver quand on a un problème de composition d'un gouvernement. La continuité politique est très importante», conclut Van Overtveldt.

«Avec l'allongement de la durée moyenne de la dette, nous avons accompli un grand travail qui donne de meilleures perspectives.»

JOHAN VAN OVERTVELDT
MINISTRE DES FINANCES